



Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 10 décembre 2019

Présents : Sangita Kamblé, David Haziza, Pierre Danten, Alain Adam, Jean-Nicolas Bustros, Carla Khazzaka, Mark-Alexander Schreiweis (représentant Brigitte Proucelle), Philippe Courjault, Rachid Salama, Pascal Adam, Simon Pomel, Marta Lamosova, Colette Godet

Invitée : Pascaline Gausso

Invitée absente excusée : Aline Dimitri

La séance est ouverte à 18 h 36.

1. Présentation de Stéphanie Galoche, Directrice Pôle Vie de l'élève

cf rapport après un an de présence de la Directrice PVE

2. Bienvenue et introductions

Le président félicite et accueille les nouveaux administrateurs, exprime son contentement quant à la présence d'un administrateur du collège enseignant cette année même si 2 postes étaient à pourvoir et organise un tour de table afin que chacun puisse se présenter.

Il rappelle que 3 postes d'administrateurs cooptés sont prévus dans le règlement et qu'une réflexion s'impose à ce sujet afin de pouvoir pourvoir ces postes. Des profils de gestionnaires, communicants, financiers, spécialistes RH et gouvernance pourraient être intéressants au sein du CA. Ces profils pourraient être recherchés en priorité auprès d'anciens élèves ou parents restés attachés au Lycée.

Le code de bonne conduite a été adressé à tous les administrateurs qui ont été invités à en prendre connaissance et à le signer.

Le président rappelle les 3 responsabilités essentielles des administrateurs : fiduciaire, diligence et confidentialité (cf point 3).

Pour être dûment exercées, les administrateurs doivent en retour:





- disposer d'une information exhaustive et d'outils d'aide à la décision efficaces préparés par la direction,
- étudier sérieusement les documents et surtout ne pas hésiter à poser des questions jusqu'à être en mesure de prendre des décisions de manière éclairée.

Enfin, il est rappelé que selon le règlement, les réunions du Conseil ne peuvent excéder 3h00. Avec une bonne préparation, un Conseil efficace devrait pouvoir être tenu dans ce délai.

3. Conflit d'intérêts et confidentialité

Le président rappelle que les membres du CA ont des responsabilités fiduciaires et que les discussions qui se déroulent au sein du CA restent confidentielles. Ces obligations s'appliquent également aux invités qui ont à ce titre les mêmes devoirs que les administrateurs. Le président ajoute que tout conflit d'intérêts doit être divulgué. Aucun conflit d'intérêts n'est signalé.

4. Adoption de l'ordre du jour

Proposition : Que l'ordre du jour soit adopté par les membres du CA.

Proposée : Alain Adam

Appuyée : Marta Lamosova

Proposition adoptée à l'unanimité.

5. Approbation des procès-verbaux

5.1. Approbation du procès-verbal du 25 novembre 2019

Proposée : David Haziza

Appuyée : Carla Khazzaka

Le PV est adopté à l'unanimité.

6. Rapport du Proviseur

Le proviseur souligne que certains documents sont annexés à son rapport par souci de préserver la confidentialité étant donné qu'ils peuvent renfermer des renseignements personnels et vu que le rapport lui-même est publié sur le site internet du Lycée.

Un objectif réaliste est que 975 élèves soient inscrits à la rentrée de septembre 2020. À chaque année, il est nécessaire d'avoir un nombre net de 50 nouveaux élèves. Pour le prochain CA, une analyse sera présentée sur les grandes tendances des arrivées et des départs.

La journée portes ouvertes a été positive. La prochaine aura lieu au mois de janvier.





7. Rapport Trésorier - DAF

Une discussion a eu lieu sur les sujets suivants :

- les frais de scolarité et la promesse relative à l'augmentation liée au taux d'inflation;
 - les frais d'ouverture de dossier par enfant et le tarif pour nouvelle famille;
 - le rôle de l'Association des parents d'élèves (APELC) et le montant d'argent que les familles paient à l'APELC;
 - les reçus d'impôts remis aux parents pour les classes au-delà de la maternelle;
 - l'équité salariale;
 - le fournisseur pour les manuels scolaires; et
 - le transport scolaire
-
- Frais de scolarité

Proposition : Que l'augmentation des frais de scolarité pour l'année scolaire 2020-2021 se limite au taux d'inflation de 2%.

Proposée : Alain Adam

Appuyée : Jean-Nicolas Bustros

Proposition adoptée à l'unanimité.

Proposition : Que les frais d'ouverture de dossier par enfant augmentent de 230 \$ à 240 \$ et que la discussion sur le tarif pour nouvelle famille se poursuive ultérieurement.

Proposée : Alain Adam

Appuyée : Jean-Nicolas Bustros

Proposition adoptée à l'unanimité.

- L'équité salariale

Proposition : Que le CA adopte le programme d'équité salariale pour les personnels non syndiqués et autorise sa transmission à la Commission sur l'équité salariale.

Proposée : Simon Pommel

Appuyée : Colette Godet

Proposition adoptée à l'unanimité.

- Le fournisseur pour les manuels scolaires

Proposition : Que le CA poursuive sa collaboration avec Cufay en améliorant le service existant tel que décrit dans l'option 1 des propositions incluses dans le document intitulé *Fournitures et*





manuels scolaire – Proposition d'évolution de services - Conseil d'administration du 10 décembre joint au Rapport du chef d'établissement.

Proposée : David Haziza

Appuyée : Alain Adam

Proposition adoptée à l'unanimité.

- Le transport scolaire

La discussion reprendra à la prochaine réunion du CA en ayant comme renseignements à ce moment-là, la proportion des élèves actuels qui s'inscriraient à chacun des trajets proposés ainsi que des chiffres prédictifs pour une ou deux lignes.

Le risque financier pour l'établissement étant important, toute décision ne pourra donc être prise qu'après examen d'une étude très aboutie.

8. Affaire juridique

Proposition : Que le CA porte à 200 000 \$ l'enveloppe de 150 000 \$ allouée lors du CA du 24 octobre 2019, le lycée étant redevable de 25% de ce montant, le solde, soit 75% étant couvert par les assurances.

Proposée : Marta Lamosova

Appuyée : Simon Pommel

Proposition adoptée à l'unanimité.

9. Négociations

Mise-à-jour du Proviseur.

La relation avec le syndicat dans le cadre des négociations relatives aux conventions collectives est bonne.

10. Proposition pour lever la séance

Proposée : Simon Pommel

Appuyée : David Haziza

La séance est levée à 00h10.

Le Président du
Conseil d'administration

Le Secrétaire du
Conseil d'administration

